

## **Amélioration et élargissement de l'AFB Foire aux questions**

### Colloque

#### **1. Quels sont les résultats du colloque sur le Programme AFB?**

Le ministère a reçu une foule de commentaires éclairés et constructifs de la part des participants. Afin de s'assurer que tous les commentaires soient représentés avec exactitude, on a demandé aux représentants du réseau AFB qui ont participé au colloque d'examiner les ébauches des rapports sommaires des jours 1 et 2 et de suggérer des modifications. Les versions finales des rapports sommaires pour les deux jours tiennent compte de cet apport et sont maintenant accessibles dans l'EPEO.

Le colloque sur le Programme AFB a marqué le début d'un processus pluriannuel d'amélioration et d'élargissement du Programme d'alphabétisation et de formation de base qui entraînera le renforcement de la formation en littératie et compétences essentielles. Les commentaires formulés pendant le colloque sur le Programme AFB ainsi que le rapport d'évaluation de Cathexis sur le Programme AFB aideront à éclairer les efforts des tables de concertation et des groupes de référence pour l'amélioration et l'élargissement du Programme AFB, qui collaboreront afin de concevoir et de conseiller des changements au Programme AFB et des plans des mises en œuvre de ces changements.

### Comité directeur, tables de concertation et groupes de référence

#### **2. Comment les membres du comité directeur ont-ils été sélectionnés?**

Le comité directeur comprend des représentants du ministère et des organismes de soutien de l'AFB. Les membres du comité directeur ont été abordés à la suite des recommandations de la haute direction du MESFP ainsi que des représentants d'organismes de soutien de l'AFB.

Les représentants des organismes du Programme AFB qui ont été sélectionnés pour siéger au comité directeur exercent actuellement un rôle de leadership au sein du réseau et fournissent du soutien à divers organismes de prestation de services d'AFB.

**3. Quels critères ont été appliqués pour sélectionner les membres des tables de concertation et des groupes de référence?**

Les membres ont été sélectionnés en fonction de la pertinence de leurs qualifications (connaissances, expérience et fonctions actuelles dans la promotion de l'alphabétisation et d'autres compétences essentielles au sein de leurs collectivités). Leur secteur, leur groupe de prestation et leur représentation régionale ont également été pris en compte afin d'assurer la diversité des points de vue dans chaque entité.

**4. Comment les organismes du réseau AFB qui ne sont pas représentés au comité directeur, dans les tables de concertation et dans les groupes de référence pourront-ils faire part de leurs idées et opinions?**

Le ministère continuera à solliciter les commentaires du réseau AFB et d'autres intervenants, tels que les apprenants et apprenantes, les employeurs, les municipalités, les groupes de défense d'intérêts et les universitaires au cours de la prochaine année. Nous annoncerons ces occasions au réseau à mesure que nous les offrirons.

De plus, dans le cadre de notre engagement à l'égard d'un plan visant à améliorer les programmes d'éducation des adultes et à améliorer le système, le ministère et les ministères partenaires ont affiché un document de discussion, *Renforcer le système d'éducation des adultes de l'Ontario*, sur le [Répertoire des consultations de l'Ontario](#). Nous espérons recevoir des commentaires de tous les partenaires du secteur de l'éducation des adultes, y compris le réseau AFB.

**5. Quels sont les objectifs des tables de concertation et groupes de référence?**

Les tables de concertation collaboreront afin de recommander des changements au programme et des plans de mises en œuvre de ces changements, visant l'amélioration et l'élargissement des programmes d'alphabétisation et de formation en compétences essentielles en Ontario. Le comité directeur examinera les changements au programme et les plans de mise en œuvre de ces changements avant de les soumettre à l'examen du ministère.

Les groupes de référence formuleront des conseils relativement aux principales priorités à l'intention du ministère et des conseillers. Le ministère prendra des décisions concernant les changements au programme.

Veillez consulter l'[appel à la participation](#) pour obtenir plus de renseignements sur les résultats attendus pour chaque entité.

**6. J'ai été sélectionné pour siéger à une table de concertation/un groupe de référence. Quelles sont les étapes suivantes? Quelles seront les exigences? Quand aura lieu la première réunion?**

Au cours des prochaines semaines, vous recevrez des renseignements concernant la première réunion, l'endroit où elle se tiendra et les attentes quant à cette réunion. Chaque table de concertation et groupe de référence examinera et confirmera individuellement son cadre de référence.

**7. Est-ce que les apprenants et apprenantes de l'AFB seront sollicités aux fins de commentaires sur l'amélioration et l'élargissement du Programme AFB?**

Les tables de concertation et les groupes de référence détermineront des stratégies visant à consulter les différents intervenants, y compris les apprenants et apprenantes, et à recueillir leurs commentaires afin de contribuer à leurs discussions et à leurs délibérations.

En outre, dans le cadre de leurs efforts d'engagement visant l'amélioration et le renforcement du programme AFB et des programmes d'éducation des adultes, le ministère et les ministères partenaires organiseront des groupes de discussion avec les apprenants et apprenantes adultes afin d'en apprendre plus sur leurs expériences. Ces activités commenceront en février 2018. Les consultations auprès des groupes de discussion auront lieu à l'échelle de la province et comprendront des apprenants et apprenantes participant à un certain nombre de programmes, y compris l'AFB.

**8. Y aura-t-il du financement pour mettre en œuvre les recommandations des tables de concertation et des groupes de référence?**

En juin 2017, dans le cadre du Plan ontarien pour l'éducation permanente et la formation professionnelle, le gouvernement a investi 185 millions de dollars sur quatre ans dans les programmes de compétences essentielles pour les adultes, qui seront offerts au titre de l'enveloppe budgétaire de l'alphabétisation et formation de base (AFB).

Les priorités de financement en 2017-2018 et en 2018-2019 soutiennent le renforcement et l'élargissement du programme. Au cours des prochaines années, des fonds supplémentaires seront attribués afin de déployer davantage d'efforts pour améliorer et élargir le Programme AFB en fonction des recommandations élaborées par le comité directeur, les tables de concertation et les groupes de référence.